

aller s'établir dans une région qui ne leur convient pas. Il faut démolir pour reconstruire sur place, afin de ne pas exiler nos belles familles qui sont attachées à leur circonscription.

Je soumets respectueusement que le gouvernement central devrait fournir au moins 75 à 80 p. 100 des frais qu'encourent nos municipalités pour la démolition des taudis. En plus d'aider à améliorer la situation du logement, il aiderait du même coup à résoudre le problème du chômage dans chacune de nos localités, tout en permettant à nos ouvriers d'y travailler pour donner à notre région un aspect nouveau, et en leur conservant sa population.

C'est là, monsieur le président, un aspect important que je tiens à souligner et que je ne trouve pas dans le bill présentement à l'étude. Je voterai pour cette loi, mais je la trouve incomplète.

Monsieur le président, je demande à l'honorable ministre des Travaux publics (M. Green) de bien vouloir étudier sérieusement les quelques observations que je viens de faire et d'y donner suite en tant que ce soit possible.

M. Gour: Monsieur le président, je serai bref, car j'appuie le projet de résolution présentement à l'étude. Toutefois, je regrette que la somme d'argent mise à la disposition de la Société centrale d'hypothèques et de logement ne soit pas plus élevée. J'aurais préféré que nos votions 250 millions de dollars de plus à cet organisme.

Une autre lacune que je trouve dans le projet de résolution, c'est que le taux d'intérêt de 6 p. 100 est trop élevé. Le gouvernement fédéral devrait être en mesure de prêter de l'argent à de meilleures conditions que n'importe qui. Il devrait diminuer le taux d'intérêt de 6 p. 100 à 5 p. 100 pour une période de 20 à 25 ans; autrement, le pauvre individu à petit salaire va être obligé de payer cette bâtisse presque deux fois avant d'avoir réussi à l'acquitter complètement, et il sera alors obligé d'en avoir une autre, car la première sera à moitié ruinée.

De plus, je suis d'avis que l'on pourrait améliorer la loi nationale sur l'habitation en encourageant une meilleure coopération entre les municipalités, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral relativement à l'acquisition des terrains. Ce qui constitue actuellement la plus grande injustice, c'est le prix fabuleux que les gens doivent payer pour un petit terrain de 50 pieds par 100 pieds ou de 50 pieds par 80 pieds, soit \$2,000, \$2,500 ou \$3,000. Ces acheteurs sont à la merci de gens habiles qui ont acheté les terres à bas prix et qui réalisent des

fortunes en les revendant, forçant ainsi le petit salarié à en subir les conséquences.

De plus, les ententes entre les municipalités, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral devraient prévoir l'installation d'un système d'égout, d'aqueduc et la construction des trottoirs. Le coût de ces travaux devrait être réparti entre ces trois gouvernements. Une telle politique mettrait les propriétés plus à la portée de ceux qui veulent s'acheter des maisons d'habitation. A mon sens, c'est la seule manière d'encourager nos Canadiens à être plus canadiens, à être contents de vivre au Canada et, en même temps, d'empêcher ceux qui travaillent fort et touchent de petits salaires de payer des loyers de \$100 et plus. En outre, cela les encouragerait à reconnaître les bienfaits de la démocratie.

En terminant, je demanderais à l'honorable ministre des Travaux publics (M. Green) de bien vouloir étudier les observations que je viens de faire. Je suis d'avis que le fait d'accorder à notre population une plus grande aide en ce qui concerne l'achat des terrains et d'installer les services municipaux sur ces terres, sans qu'il en coûte des petites fortunes aux citoyens qui veulent les acheter, serait très avantageux tant pour les municipalités que pour les gouvernements provinciaux et fédéral. Au fait, le prix des terrains et le coût de l'installation de services municipaux constituent au delà du tiers de la valeur de la propriété. Vous n'avez qu'à en faire le calcul pour vous en convaincre. Cela s'élève à environ \$30 à \$35 par mois, pendant 25 ans.

J'estime,—et je crois que tous les honorables députés sont de mon avis,—qu'il est préférable de sacrifier des millions pour construire des habitations qui vont être utiles à nos concitoyens que de donner de l'aide de la manière que l'on nous propose, car, de la façon où vont les choses, il ne s'agit plus d'assurance-chômage mais bien plutôt d'un genre de secours direct comme celui que l'on donnait aux gens durant les années 1930 à 1935.

Il vaudrait beaucoup mieux que cela coûte plus cher et que nos ouvriers, au lieu de recevoir des jetons valant de \$20 à \$30 par semaine à ne rien faire, aient du travail qui leur permette de vivre convenablement, ce qui serait avantageux pour tous les Canadiens et faciliterait ainsi l'expansion de notre pays.

J'appuie cette résolution, mais je le ferais avec plus d'empressement si elle était modifiée, car j'estime que 350 millions de dollars ne peuvent suffire pour construire les maisons actuellement nécessaires. Cela donnerait du travail à nos ouvriers, ce qui serait beaucoup